

**Licence professionnelle Métiers de la comptabilité :
responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise
comptable**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise comptable. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028068

HAL Id: hceres-02028068

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028068>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise comptable

Aix-Marseille Université (AMU)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise comptable (RPC)* est portée par le département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) qui est intégré à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Aix-Marseille Université. Elle est géographiquement située à Marseille. Elle existe aux côtés d'autres LP dans le domaine comptable et financier : la LP *Management Financier et Comptable (MAFICO)*, la LP *Contrôle et Pilotage des Performances (CPP)* et la LP *Comptabilité et Paie (C&P)*, toutes trois rattachées à l'IUT et à côté de deux autres LP rattachées à la Faculté d'Economie et de Gestion (FEG) : la LP *Banque* et la LP *Collaborateur en cabinet d'expertise comptable (COCA)*.

La LP *RPC* a pour vocation de former les étudiants aux principaux domaines d'expertise du métier de collaborateur en cabinet comptable relativement à la tenue d'un portefeuille clients. Ainsi elle vise à former des professionnels capables de produire des comptes annuels, d'établir des déclarations fiscales et sociales, de vérifier les obligations juridiques et courantes des entreprises et à même d'apporter du conseil à ces dernières. Elle bénéficie de l'appui de l'Ordre des experts-comptables.

La formation se déroule sur une année universitaire sans semestrialisation des unités d'enseignement (UE) et accueille un public en formation initiale, en formation continue, en apprentissage et en contrat de professionnalisation, cette modalité représentant la moitié des effectifs étudiants.

La LP *RPC* a ouvert en 2012. Entre 2012 et 2016, le nombre d'étudiants, après avoir connu une légère augmentation en 2013, se stabilise sur les trois dernières années, avec en moyenne une petite vingtaine d'étudiants chaque année. Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation sont rattachés à deux laboratoires de recherche : le Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM) et le Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS).

Analyse

Objectifs

La LP *RPC* permet de couvrir les principaux domaines d'expertise du métier de collaborateur en cabinet comptable relativement à la tenue d'un portefeuille clients en prenant le soin d'accorder une place prépondérante aux pratiques professionnelles. Ainsi elle vise à former des professionnels capables de produire des comptes annuels, d'établir des déclarations fiscales et sociales, de vérifier les obligations juridiques et courantes des entreprises et à même d'apporter du conseil à ces dernières. Ces éléments sont clairement argumentés dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement et sont bien illustrés pour le type d'emplois occupés par les diplômés à la sortie de la LP *RPC* qui travaillent dans le domaine comptable en cabinet ou en entreprise (par exemple emploi de comptable occupé par le diplômé dans un cabinet d'expertise comptable).

Organisation
<p>La LP <i>RPC</i> est localisée à l'IUT d'Aix-Marseille Université. Elle est organisée en 7 UE s'appuyant pour partie sur le référentiel Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG), bénéficiant de trois dispenses des épreuves du DCG, soient l'UE 9 : Introduction à la comptabilité, l'UE 12 : Anglais des affaires et l'UE 13 : Relations professionnelles.</p> <p>L'organisation sous forme semestrielle n'est pas retenue pour l'instant mais est envisagée et permettra aux étudiants d'obtenir des résultats semestriels. L'organisation concrète de l'année universitaire est exposée clairement. Il s'agit d'une formation en alternance hebdomadaire (2 jours en formation à l'IUT et 3 jours en cabinet/entreprise) de septembre à septembre. L'approche par les compétences a été retenue pour organiser le programme pédagogique. Les étudiants qui ne sont pas inscrits en contrat de professionnalisation effectuent un stage de 2 mois minimum. Tous les étudiants doivent par ailleurs réaliser un projet tuteuré en groupes de 2 à 5 étudiants. Les modalités pédagogiques spécifiques aux non alternants ne sont pas détaillées.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP <i>RPC</i> est bien positionnée dans l'offre de formation du département GEA de l'IUT qui propose plusieurs LP complémentaires dans le domaine comptable et financier et permet de répondre à une demande locale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Le fait que le département GEA soit intégré à l'IUT d'Aix-Marseille Université lui permet de bénéficier de ressources partagées.</p> <p>Une autre LP très proche dans son contenu et dans sa finalité est proposée par la FEG de Marseille, à savoir la LP <i>COCA</i>. Le lien avec le monde professionnel est étroit. Les professionnels (experts-comptables) sont présents pour assurer certains cours. Ils favorisent également l'insertion professionnelle (stages, conférences, parrainage, mise en situation professionnelle). Ils participent au conseil de perfectionnement et ont collaboré à l'élaboration de la maquette. Se pose la question de la coexistence de deux LP très proches : la LP <i>RPC</i> et la LP <i>COCA</i> compte tenu de leur très grande proximité en termes pédagogiques et d'objectifs. La possibilité de leur rapprochement n'est pas du tout évoquée dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est variée puisqu'elle est composée de Maîtres de Conférences (MCF) et de professeurs agrégés (PRAG). Ces intervenants sont rattachés à l'IUT d'Aix-Marseille Université. A ces compétences se rajoutent des interventions de professionnels de la comptabilité (experts-comptables, commissaires aux comptes), d'un avocat, d'un inspecteur des finances qui favorisent également l'insertion professionnelle des étudiants (notamment pour effectuer les stages). Le volume horaire d'enseignements de la LP <i>RPC</i> assuré par ces professionnels est d'environ 50 % et par conséquent satisfait aux préconisations édictées.</p> <p>Le responsable de la formation assure le suivi individuel de chaque étudiant tout au long de l'année. Il est également assisté par un tuteur enseignant pour les étudiants salariés en contrat de professionnalisation pour un suivi personnel et professionnel.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Globalement, depuis l'ouverture de la LP <i>RPC</i>, les effectifs ont connu une légère augmentation à partir de la deuxième année d'ouverture puis ils sont restés constants ; ils sont passés de 16 étudiants en 2012-2013 à 20 étudiants en 2015-2016. Le taux de poursuite d'études reste élevé, avec un taux variant de 11 % pour la première promotion à 38 % pour la deuxième promotion. Ce chiffre va à l'encontre de l'essence des objectifs d'une LP. La poursuite d'études de ces diplômés s'effectue en master professionnel dans le domaine de la comptabilité/finance ou vers une préparation au DCG. Les taux de réussite sont très bons (allant de 84 % à 100 %).</p> <p>Pour les étudiants qui cherchent un emploi à l'issue de la LP <i>RPC</i>, le taux d'embauche (calculé à partir du nombre de diplômés en emploi n'ayant pas poursuivi d'études) est moyen (de 46 % à 67 %). Ces diplômés dans leur emploi <i>post LP RPC</i> s'orientent vers les domaines de la comptabilité : emplois de comptables ou d'assistants comptables, et non en qualité de responsables portefeuille clients.</p> <p>La qualification fournie par la formation ne permet donc pas d'obtenir un emploi de responsable de portefeuille clients (peut-être en raison du manque d'expérience professionnelle des nouveaux diplômés). Enfin, 11 % à 22 % des étudiants diplômés sont en recherche d'emploi. Ce constat de faible taux d'embauche tend à remettre en question l'objectif d'insertion professionnelle lié à une LP. De même le constat de faible accès à des postes de responsables tend à remettre en question l'intitulé.</p>

Place de la recherche
<p>Le critère n'est pas forcément pertinent pour cette formation dont l'objectif est de répondre aux besoins de professionnels locaux.</p> <p>L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs choisis selon leur spécialité. L'intervention de cinq enseignants chercheurs de l'IUT dans la LP <i>RPC</i> est propice à la création de liens un peu étroits avec la recherche. Des apports potentiels sont cités dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement via l'appartenance des enseignants-chercheurs aux deux laboratoires de recherche : le CERGAM et le LSIS. Cependant leurs apports spécifiques et utiles pour la LP ne sont pas mis en évidence. Enfin, l'intégration d'une doctorante dans la formation est évoquée pour resserrer les liens de la licence avec l'aspect recherche.</p> <p>Une UE initie les étudiants à un travail de rédaction de mémoire. En dehors de cette initiation rédactionnelle, très peu de connaissances et de méthodologies liées à la recherche en sciences de gestion (notamment comptable ou financière) sont pris en compte dans les enseignements.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La LP répond à un réel besoin des entreprises et cabinets qui soutiennent pleinement la formation. L'appui d'ordres professionnels tels que l'Ordre des experts-comptables est d'une grande importance compte tenu des emplois visés par la formation. On note plusieurs possibilités d'interventions des professionnels : interventions dans le cadre des enseignements, du projet tuteuré, de l'alternance, de parrainage, de conférences, des stages et de l'insertion professionnelle, participation au conseil de perfectionnement. Une grande partie des enseignements est assurée par des professionnels. Les logiciels professionnels sont également intégrés dans le programme de formation.</p> <p>Concernant les étudiants, l'atteinte d'acquis professionnels est surtout assurée par le biais des stages de 2 mois, de l'alternance (trois jours / deux jours par semaine) et des projets professionnels mais aussi par des travaux pratiques tout au long de l'année tels que des études de cas, dossiers, travail par projet par groupe. Le caractère professionnel de la formation est donc bien identifié, suffisamment argumenté et clairement mis en évidence dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement.</p>
Place des projets et des stages
<p>La LP <i>RPC</i> prévoit un projet professionnel équivalant à 150 h de travail personnel et un stage d'une durée de deux mois minimum pour les étudiants en formation classique ou une activité professionnelle en entreprise pour les alternants. Les stages sont suivis par un membre de l'équipe pédagogique, avec une visite sur site, pour évaluer les compétences des étudiants. Le projet fait l'objet d'une évaluation écrite et orale par les enseignants universitaires. Pour le projet, il s'agit de l'UE qui se voit affecter le plus grand volume horaire. On se serait attendu à plus d'explications et de détails dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement sur le contenu de cette UE, pour apprécier sa pertinence et la façon dont les étudiants élaborent leur travail. Le dossier apporte très peu d'explications sur ce point.</p> <p>Les stages quant à eux donnent lieu à une double évaluation orale et écrite par les deux tuteurs (tuteur en entreprise et tuteur enseignant) et une troisième évaluation de l'insertion professionnelle par le tuteur entreprise, avec une visite sur site, pour évaluer les compétences des étudiants. Ces deux dispositifs professionnalisants ont pour objectif de développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être.</p>
Place de l'international
<p>L'enseignement de l'anglais est présent à hauteur de 75 heures de travaux dirigés. L'importance de l'activité internationale pour certaines entreprises (pas forcément de grandes entreprises) avec ses conséquences (méthodes de <i>reporting</i> en anglais par exemple) peuvent amener à préciser davantage la place de la dimension internationale dans la LP.</p> <p>Il n'existe aucune obligation pour les étudiants d'obtenir une certification en langue anglaise pour une meilleure connaissance de leur niveau en anglais, bien qu'une certification soit parfois demandée par les recruteurs.</p> <p>La dimension internationale, n'est pas formalisée (pas d'objectif quantitatif) ni particulièrement encouragée par la formation, ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu des contraintes assez spécifiquement nationales (référentiel comptable par exemple). La LP <i>RPC</i> accueille en moyenne un étudiant étranger par promotion via Campus France.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le dossier d'autoévaluation de l'établissement ne présente pas d'informations sur les modalités de recrutement hormis la sélection sur dossier et si nécessaire sur entretien de motivation. Ainsi, il apparaît que l'entretien n'est pas systématique.</p> <p>Un dispositif de mise à niveau en comptabilité et fiscalité a été mis en place, il a lieu en début d'année. Il n'existe pas d'autres passerelles et/ou processus de réorientation. Les étudiants proviennent majoritairement de Brevets de</p>

<p>Technicien Supérieur (BTS) et Brevets de Technicien Supérieur Agricole (BTSA). Le tableau récapitulatif des effectifs regroupe ces deux origines sans détailler la part de chacune. Ce sont environ 70 % des étudiants (contre environ 50 % dans les premières années d'existence de la LP). Les étudiants proviennent plus accessoirement d'autres formations : Diplôme Universitaire de Technologie (DUT, 20 % contre environ 40 % dans les premières années d'existence de la LP) et ne proviennent plus du tout de deuxième année de licence (L2) depuis les trois dernières années.</p> <p>Le suivi personnalisé des étudiants pour ceux inscrits en contrat de professionnalisation s'effectue grâce au livret de liaison.</p>
<p align="center">Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>La LP <i>RPC</i> est accessible en formation classique (formation initiale ou formation continue) ou en alternance (en contrat de professionnalisation, soit la moitié des étudiants en moyenne, ou en apprentissage) ; elle est également accessible par la validation des acquis professionnels (VAP) et par la validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle ou totale. Ce dernier dispositif concerne un étudiant en attente pour l'année 2015-2016.</p> <p>Concernant l'usage du numérique, des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont utilisées, telles que le logiciel comptable Quadratus ou la plateforme d'enseignement à distance (AMeTICE) ou encore des outils collaboratifs interactifs tels que <i>Google Drive</i>. Le maintien et le développement de ces outils liés aux TICE sont nécessaires pour faire face au défi numérique.</p>
<p align="center">Evaluation des étudiants</p>
<p>Compte tenu de la diversité des intervenants, les modalités pédagogiques semblent riches et variées.</p> <p>Au niveau des enseignements, les étudiants sont soumis à des évaluations formatives et évaluatives régulières, le contrôle continu prédominant leur permettant d'être notés sur plusieurs évaluations et de se rendre compte de leurs points faibles/forts régulièrement.</p> <p>Les acquis plus professionnels sont appréciés lors du projet tuteuré, du stage ou des différentes mises en situation professionnelle. Ces derniers exercices permettent en outre d'avoir des évaluations transversales et de multiplier les sources d'évaluation des étudiants.</p> <p>Le dossier d'autoévaluation de l'établissement ne donne pas d'informations sur les modalités de fonctionnement des jurys d'examen, mis à part le caractère réhibitoire de la non présentation ou du non accomplissement du stage ou projet pour l'obtention du diplôme.</p>
<p align="center">Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Certaines évaluations permettent de vérifier les acquis transversaux des étudiants. C'est le cas des stages de fin d'année, avec l'organisation d'une visite sur site pour chaque étudiant, et des projets. La réalisation d'un projet permet aux étudiants d'avoir une ouverture vers des situations concrètes et de réaliser une synthèse transdisciplinaire et enrichissante. Le suivi de l'acquisition des compétences est essentiellement détaillé pour les étudiants avec contrat de professionnalisation, et passe par la tenue du livret de liaison. Il s'effectue également par des évaluations sous forme de contrôle continu et des échanges entre les étudiants et les enseignants.</p> <p>Le supplément au diplôme est fourni dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement. Il décrit correctement les compétences acquises par le diplômé.</p>
<p align="center">Suivi des diplômés</p>
<p>La LP <i>RPC</i> est intégrée dans le périmètre de démarche qualité de l'IUT, avec un suivi régulier des diplômés, matérialisé par les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Toutefois, le suivi des diplômés reste très factuel, peu d'outils concrets conduisant à réaliser un maillage entre les anciens et les nouveaux diplômés et permettant de créer un réseau d'anciens sont mis en place.</p> <p>Les données disponibles sur le suivi des anciens diplômés sont issues des enquêtes nationales (avec une seule restitution pour les diplômés de 2013 enquêtés en décembre 2015), des enquêtes conduites par l'OVE d'Aix-Marseille Université et des enquêtes internes menées dans le cadre de la procédure qualité des formations de l'IUT d'Aix-Marseille Université. Si l'on se fie à ces données, le taux d'insertion professionnelle est de 46 % à 67 % des répondants pour l'enquête interne, le pourcentage variant selon l'année de la promotion.</p>
<p align="center">Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Il existe un double conseil de perfectionnement : l'un au niveau de la LP <i>RPC</i>, l'autre commun à toutes les LP de l'IUT GEA, les deux ayant lieu une fois par an, ce qui permet de faire régulièrement le point sur l'organisation pédagogique et les finalités de la formation. Ils sont composés de l'ensemble des parties prenantes à la formation : enseignants, professionnels, représentants de l'Ordre des experts-comptables, monde professionnel, direction de l'IUT, vice-</p>

président d'Aix-Marseille Université.

Les procédures d'autoévaluation existent dans le cadre du système qualité de l'IUT, pour les formations en alternance, et permettent d'évaluer la formation sur toute la chaîne de valeur (communication, recrutement, intervenants, relations avec les entreprises et insertion professionnelle).

Les comptes rendus ne sont pas fournis au dossier d'autoévaluation de l'établissement alors qu'il existe une revue de direction commune à toutes les formations du périmètre qualité de l'IUT, ce qui ne permet pas de noter les points forts et les points faibles qui ressortent de ce dispositif et la manière dont ils sont traités.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Organisation en alternance qui répond aux besoins de la profession comptable et à la demande du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables.
- Appui de l'Ordre des experts-comptables.
- Formation de diplômés opérationnels dans le domaine comptable.

Points faibles :

- Absence de mutualisation de cours avec les LP proches (LP C&P et LP MAFICO).
- Problème de concurrence interne avec la LP COCA.
- Taux élevé de poursuites d'études dans une formation qui se veut directement professionnalisante.

Avis global et recommandations :

La LP *RPC* propose un contenu pédagogique adapté et une orientation professionnelle porteuse. Cependant le constat de faible taux d'embauche tend à remettre en question l'objectif d'insertion professionnelle lié à une LP. De même le constat de faible accès à des postes de responsables interroge sur la formulation de ses objectifs et de son intitulé. La formation ne propose aucune mutualisation de cours avec l'une ou plusieurs de ces formations que sont les LP C&P, COCA et MAFICO en dépit d'une proximité évidente. La perspective d'instaurer des cours communs à ces LP doit être envisagée.

Il serait également opportun d'amener l'ensemble des étudiants à passer la certification *Test Of English for International Communication* (TOEIC) ou tout autre test pour une meilleure connaissance de leur niveau en anglais, une certification étant parfois demandée par les recruteurs.

Il serait par ailleurs plus pertinent d'intégrer dans la procédure de recrutement un entretien systématique des candidats devant un jury constitué de certains enseignants et professionnels intervenant dans la formation, afin de s'assurer des prérequis et de la motivation des candidats.

Il conviendrait enfin d'accroître la vigilance au niveau du recrutement de façon à réduire la poursuite d'études des diplômés.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Licence professionnelle

**N° du rapport HCERES :
419669**

**Intitulé de la formation :
Management des organisations,
spécialité Métiers de la comptabilité :
responsable de portefeuille clients
en cabinet d'expertise comptable**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Présentation de la formation

Présentation de la formation	<p>Depuis septembre 2016, La LP RPC est ouverte exclusivement en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) et en formation continue. Elle n'est plus ouverte en formation initiale.</p> <p>En effet, depuis septembre 2016, la LP RPC a bénéficié d'une extension de périmètre d'apprentissage de la licence professionnelle Management Financier et Comptable (MAFICO) de l'IUT d'Aix-Marseille, déjà en apprentissage.</p> <p>L'effectif de la formation est en augmentation : en 2016-2017, il s'élève à 30 étudiants (23 apprentis, 2 personnes en contrats de professionnalisation et 5 personnes en formation continue).</p>
-------------------------------------	--

Analyse

Organisation	Depuis la rentrée 2016, du fait de l'ouverture en apprentissage, la LP RPC est exclusivement ouverte en alternance et en formation continue.
Positionnement dans l'environnement	La proximité de la LP RPC avec la LP COCA de la FEG est avérée puisque les deux formations ont pour objectif de former des collaborateurs de cabinets d'expertise comptable. Notons que les deux formations accueillent des publics différents : la LP RPC accueille des étudiants en alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) et en formation continue ; tandis que la LP COCA accueille des étudiants en formation initiale et en formation continue (contrat de professionnalisation, période de professionnalisation)

<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>	<p>L'effectif de la formation est en augmentation : en 2016-2017, il s'élève à 30 étudiants.</p> <p>Des mesures sont prises pour faire diminuer le taux de poursuite d'études : une attention particulière est apportée lors de l'entretien de recrutement des candidats pour éliminer les profils ayant pour objectif de poursuivre leurs études en Master.</p> <p>Notons que les statistiques d'insertion professionnelle du rapport d'évaluation portent sur les trois premières promotions de la licence RPC : de 2012-2103 à 2014-2015. La formation était alors nouvelle et donc peu connue. Les communications régulières du Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables sur la formation auprès des experts-comptables (dernière communication en date du 22 mars 2017) connaissent un accueil très favorable de la profession. Les experts-comptables nous font parvenir de nombreuses offres d'alternance et sont intéressés par l'embauche des diplômés de la formation.</p> <p>Le taux d'embauche de la dernière promotion diplômée (2015-2016) est d'ailleurs en nette progression. Sur 19 diplômés, 17 sont embauchés (dont 9 en CDI), soit un taux de 89 %. Aucun étudiant n'est en recherche d'emploi.</p> <p>Les diplômés occupent principalement des postes d'assistants comptables, de comptables ou de collaborateurs en cabinet d'expertise comptable. Sur le terrain, ces postes incluent de fait la responsabilité d'un portefeuille de clients, même si cela n'apparaît pas dans les intitulés des postes. L'intitulé de la licence a été défini par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables dans le cadre du programme national de la licence.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>Les heures d'enseignement consacrées à la méthodologie de rédaction du mémoire incluent des heures d'initiation à la recherche documentaire en sciences de gestion, dispensées par un maître de conférences du département GEA.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La mise en place d'une préparation au TOEIC pour les étudiants de la formation peut être envisagée. Depuis septembre 2016, l'IUT a fait l'acquisition d'un abonnement à la plateforme Rosetta Stone. Les étudiants de la licence ont un libre accès à des formations en ligne en anglais pour compléter les cours en présentiel.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Depuis septembre 2016, La LP RPC est ouverte exclusivement en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) et en formation continue. Elle n'est plus ouverte en formation initiale. Dans la promotion 2016-2017 (promotion en cours), les alternants représentent 25 étudiants, soit 83 % de l'effectif total, qui s'élève à 30 étudiants.</p> <p>Le dispositif de VAE a permis de diplômer en novembre 2016 l'étudiant dont le dossier était en attente pour l'année 2015-2016.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés va être amélioré en utilisant les réseaux sociaux (facebook, Viadeo, LinkedIn).</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle des étudiants de la promotion 2015-2016 est en progression : 17 étudiants en poste sur un effectif de 19 étudiants, soit un taux de 89 % d'insertion professionnelle.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation</p>	<p>Les points suivants sont apparus à l'issue du dernier conseil de perfectionnement: reporting positif des professionnels sur la lisibilité du programme présenté par compétences et conforme au référentiel validé par le Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables, jugement très favorable sur l'intégration de nos étudiants dans le contexte professionnel, validation du rythme adopté pour l'alternance, accueil très favorable des professionnels de l'accès en apprentissage à partir de la rentrée de septembre 2016.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points faibles	<p>La mutualisation de certains enseignements avec les LP MAFICO et MCP est à l'étude, ce qui suppose une adaptation des jours de présence à l'IUT. Actuellement, les cours de ces formations ont en effet lieu sur des jours de présence à l'IUT différents de ceux de la LP RPC.</p> <p>Depuis septembre 2016, la LP RPC est proposée exclusivement en alternance et en formation continue, en réponse aux besoins de la profession comptable. La LP COCA, elle, accueille le public en formation initiale. Le tissu économique régional permet de répondre à la demande de formation. En effet, la région Marseille-Provence-Alpes-Côte d'Azur compte en 2016 environ 1 800 experts-comptables indépendants et 2 000 sociétés d'expertise comptable, tous susceptibles d'accueillir des alternants de la licence professionnelle. Ce nombre important de cabinets d'expertise comptable régionaux offre des débouchés professionnels importants pour les diplômés de la formation.</p> <p>Des efforts sont actuellement réalisés pour limiter les poursuites d'études en identifiant, lors de l'entretien de recrutement, les profils ayant pour objectif de poursuivre leurs études en Master. L'amélioration du taux d'insertion professionnelle est une priorité. Il est en progression sur la promotion 2015-2016 (89 %).</p>
Avis global et recommandations	<p>L'intitulé de la formation, défini au niveau national par le Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables, correspond en pratique au contenu des postes confiés aux diplômés. Comptables ou collaborateurs comptables se voient en effet confier la responsabilité d'un portefeuille de clients, pour lesquels ils assurent les missions de suivi et d'accompagnement comptable, financier, social, juridique et fiscal.</p>